



La lettre de la sécurité routière de la Creuse



Magali DEBATTE,
Préfète de la Creuse



PRÉFÈTE
DE LA CREUSE

Au niveau national, après une baisse importante de janvier à août en 2018, le nombre de morts sur les routes est à nouveau en hausse sur les huit premiers mois de l'année 2019.

Si le bilan du 4^e trimestre révèle une amélioration de l'accidentologie (14 accidents contre 16 en 2018) dans le département, elle est toutefois gommée par l'augmentation du nombre de tués (+1 sur cette période par rapport à 2018).

Depuis le début de l'année, ce sont 2 tués de plus qu'en 2018 qui sont enregistrés, avec un lourd tribut payé par les deux roues, et ce malgré la mobilisation des services de l'État, tant en matière de répression que de prévention.

A l'occasion des chassés croisés estivaux, de nombreux contrôles ont été organisés par les forces de l'ordre, ainsi que plusieurs actions de sensibilisation, notamment sur les aires de repos de Parsac et des Monts de Guéret, les 5 juillet et 2 août 2019.

Le programme sera encore dense en octobre avec des actions organisées en partenariat avec les acteurs de la sécurité routière : Rencontres de la sécurité le 12 octobre, Opération « Un permis pour tous » pour les jeunes le 19 octobre, Opération à l'aire des Monts de Guéret le 31 octobre, soirée Sam le 19 octobre au Loft à La Souterraine...

Ensemble, continuons à faire progresser la sécurité routière

Les chiffres de l'accidentologie en Creuse - 4^{ème} bimestre 2019

2019	accidents corporels (A)			tués (T)			blessés (B)			dont hospitalisés (+24h) (H)		
	total	GN	SP	total	GN	SP	total	GN	SP	total	GN	SP
juillet	11	10	1	1	1	0	11	9	2	7	7	0
août	3	3	0	0	0	0	3	3	0	3	3	0
total 4 ^{ème} bimestre 2019	14	13	1	1	1	0	14	12	2	10	10	0

total 4 ^{ème} bimestre 2018	16	15	1	0	0	0	18	17	1	15	14	1
évolution 2019/2018	-2	-2	0	+1	+1	0	-4	-5	+1	-5	-4	-1

moyenne des 4 ^{èmes} bimestres 2014 à 2018	13,4	11,4	2	1	1	0	15	13	2	12	10,6	1,4
---	------	------	---	---	---	---	----	----	---	----	------	-----

sources : gendarmerie nationale (GN) et sécurité publique (SP) – données non consolidées

au 31 août	A	T	B	H
année 2019	36	4	35	29
année 2018	39	2	50	32



données 4^{èmes} bimestres

chiffres 2019 en baisse

par rapport à 2018

et dans la moyenne 2014-2018



pic en juillet (depuis au moins 10 ans)

- 9 accidents impliquant au moins un deux-roues motorisé dont 4 seuls (avec 1 tué)

- 1 accident en contre-sens RN145 et 2 "déport à gauche"

#SécuritéRoutière
SUR LA ROUTE À L'AUTOMNE

BIEN VOIR ET ÊTRE BIEN VU

La luminosité est globalement plus faible à l'automne, quelle que soit l'heure de la journée. Roulez en feux de croisement dès que la lumière est insuffisante. Plus bas et aveuglant, le soleil d'automne peut aussi être extrêmement gênant.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

[@Place_Beauveau](#) |
 [/ministere.interieur](#) |
 [@ministere_interieur](#) |
 [www.interieur.gouv.fr](#)

Opérations de communication de sécurité routière

Dans le cadre de l'opération « Les grands départs en vacances » la Préfète de la Creuse a organisé deux opérations de communication et de sensibilisation à la sécurité routière au profit des usagers de la RN 145, le 5 juillet 2019 sur l'aire de repos de Parsac-Rimondeix et le 2 août 2019 sur l'aire de repos des Monts de Guéret.

Ces opérations se sont déroulées avec le concours de la gendarmerie, des inspecteurs départementaux de la sécurité routière, de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie 23, de la prévention MAIF, de l'UFOLEP 23, de la Prévention Routière, du chargé de mission 2 roues motorisées et de la DDT.

Ces deux actions inscrites au Plan départemental d'actions de sécurité routière 2019 (PDASR), avaient pour but d'adresser un message préventif aux conducteurs par divers animations proposées aux visiteurs (quiz portant sur la réglementation en vigueur, simulateur 2 roues et 4 roues, parcours alcool et cannabis, réactiomètre, animation et jeux pour les enfants).

Face au succès rencontré, une nouvelle action sera organisée le 31 octobre 2019, à l'occasion des chassés-croisés des vacances de la Toussaint.



Agenda

- **Dimanche 6 octobre 2019 : Journée moto « révision des acquis »**
- **Samedi 12 octobre 2019 : Rencontres de la sécurité**



Cette année, le village de la sécurité se déroulera à l'espace commercial Carrefour de Guéret.

À chaque stand, le public pourra assister à des démonstrations, découvrir les différents métiers de la sécurité ainsi que le matériel utilisé par les forces de sécurité.

Au programme : démonstration des actions de la Police technique et scientifique, présentation de la sécurité routière par un intervenant motard réserviste, manœuvre de démonstration de secours routiers avec un véhicule léger pédagogique, sensibilisation à la cybercriminalité, ateliers secourisme, information sur le recrutement, ateliers prévention...

- **Vendredi 18 octobre : Finale de l'opération « Révision code de la route » à Saint-Fiel**
- **Samedi 19 octobre 2019 : Opération « un permis pour tous »**

Afin de sensibiliser les jeunes sur les risques liés à l'alcool, les stupéfiants et la vitesse inadaptée ou excessive, le Procureur de la République et la Préfète de la Creuse organisent l'opération « Un permis pour tous » dont la première session se déroulera à la mairie de Guéret. Cette action innovante à destination des jeunes de 15 à 25 ans, permettra aux jeunes creusois d'obtenir une formation gratuite au permis de conduire (permis B). Bulletin de participation et règlement : www.creuse.gouv.fr

- **Samedi 19 octobre 2019 : Soirée Sam au Loft à La Souterraine**
- **Dimanche 10 novembre 2019 : Les motards roulent pour le Téléthon**

Le label « École conduite qualité »

Afin de faciliter le choix des personnes à la recherche d'une école de conduite fiable, l'État délivre désormais un label. Il s'obtient en échange d'un certain nombre d'engagements pris par l'école de conduite qui le sollicite. Le label est obtenu pour trois ans, avant d'être ré-examiné.

Aujourd'hui en France, 3 125 écoles de conduite ont obtenu le label, dont 4 dans le département de la Creuse : Cap-Conduite, ECF Cerca (Sainte-Feyre et Guéret) et Salesse Formation.

Les engagements des écoles labellisées sont les suivants :

- des offres et des tarifs transparents,
- une équipe pédagogique qualifiée et des formations de qualité,
- un accompagnement personnalisé,
- une école évaluée par ses élèves,
- une sécurité financière.

Lien : <https://miniurl.be/r-2ie4>



Ce logo apposé sur la vitrine des écoles de conduite labellisées permet de les identifier.

Démenti de la Sécurité Routière à propos des pneus hiver en zones montagneuses

Plusieurs articles de presse, reprenant une publication très partagée sur les réseaux sociaux, indiquent que les pneus hiver seront obligatoires dans 48 départements à partir du 1er novembre 2019 et jusqu'au 31 mars sous peine de contravention.



Aucune obligation nouvelle n'entrera en vigueur cet hiver sur ce sujet.

Pour mémoire, la réglementation prévoit qu'un équipement spécifique des véhicules type chaînes est obligatoire sur les routes où est implanté le panneau « B 26 », et lorsque les routes sont enneigées.